



# Cybersécurité, IA, IoT et technologies spatiales : l'UCAD et l'Université Rose Dieng unissent leurs expertises



L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et l'Université Rose Dieng France-Sénégal (ex CFS) ont franchi une nouvelle étape dans leur coopération académique avec la signature, ce mardi 27 janvier 2026, d'un accord-cadre de partenariat, assorti de son avenant n°1.

Cette alliance stratégique s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la recherche, de l'innovation et de la formation dans des domaines technologiques de pointe.

Le partenariat couvre des secteurs à fort impact, notamment l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'Internet des objets (IoT) et les technologies spatiales.

« Cette cérémonie est emblématique d'une vision partagée, d'une ambition commune et d'une confiance mutuelle au service de la formation, de la recherche, de l'innovation et du développement », a déclaré le recteur de l'UCAD, le Pr Alioune Badara Kandji.

Pour sa part, le directeur général de l'Université Rose Dieng France-Sénégal, le Pr Mamadou Sarr, a souligné la portée concrète de cet engagement : « En signant ce premier avenant, nous posons la première pierre du Laboratoire de Recherche en Intelligence Artificielle (LaRIA). »

Au-delà des infrastructures, l'accord prévoit la mobilité des enseignants, chercheurs et étudiants, la mise en place de formations conjointes ainsi que la production et la diffusion de connaissances, renforçant ainsi l'écosystème de l'innovation universitaire.

Votre avis sera publié et visible par des milliers de lecteurs. Veuillez l'exprimer dans un langage respectueux.

[https://senego.com/cybersecurite-ia-iot-et-technologies-spatiales-lucad-et-luniversite-rose-dieng-unissent-leurs-expertises\\_1918305.html](https://senego.com/cybersecurite-ia-iot-et-technologies-spatiales-lucad-et-luniversite-rose-dieng-unissent-leurs-expertises_1918305.html)

NATIONALE

## Au Sénégal, l'État déploie un plan pour reconnecter 15 000 élèves à l'école



Alors que la déscolarisation continue de peser sur les perspectives de formation et d'insertion des jeunes, l'État sénégalais renforce ses dispositifs pour limiter les sorties précoces du système éducatif et améliorer la performance globale de l'école.

Le vendredi 23 janvier, le coordonnateur du Projet d'amélioration des performances du système éducatif (PAPSE), Elhadji Saliou Ngom, a annoncé la réinsertion prochaine de près de 15000 élèves déscolarisés dans l'enseignement général ou la formation professionnelle. Selon le ministère de l'Éducation nationale, cette initiative, baptisée Dellusil, ciblera en priorité les régions de Sédiou, Dakar et Diourbel.

L'annonce a été faite à l'issue du comité de pilotage du PAPSE, présidé par le secrétaire général du ministère, Papa Malick Ndao. La rencontre a permis de dresser le bilan de l'année écoulée, d'évaluer la performance du projet et de valider les orientations retenues pour 2026. Elle a également servi à réaffirmer la volonté des autorités d'accélérer la mise en œuvre des actions programmées.

Parmi les réformes engagées figurent : la refondation des curricula, la généralisation des langues nationales via le MOHEBS (Modèle harmonisé d'enseignement bilingue au Sénégal), le soutien à 1098 daaras, l'intégration du numérique dans l'apprentissage, la contractualisation des performances avec les LYNAQ (Lycées Nationaux Armée pour la Qualité et l'Équité).

Le PAPSE bénéficie d'une enveloppe de 15 milliards FCFA (≈27,4 millions USD) inscrite dans la Loi de finances 2026. L'initiative reçoit également l'appui de la Banque mondiale et la participation des ministères des Finances, de la Formation professionnelle et de l'Enseignement supérieur.

Cette initiative intervient dans un contexte où la déscolarisation demeure un défi structurel au Sénégal, malgré les progrès enregistrés en matière d'accès à l'éducation. Selon le rapport d'État du système éducatif national (RESEN) publié en 2025, près de 38 % des enfants âgés de 6 à 16 ans restent hors du système scolaire, avec de fortes disparités territoriales. La Banque mondiale indique qu'en 2024, 24,5 % des enfants en âge primaire étaient hors du système. Dans la capitale, l'ONG PLAY International relève que seuls 68 % des enfants urbains fréquentent l'école, affectés par la précarité, le travail des jeunes et l'économie informelle.

<https://www.agenceecofin.com/actualites-services/2801-135237-au-senegal-l-etat-deploie-un-plan-pour-reconnecter-15-000-eleves-a-l-ecole>

## Sédiou : Les lauréats de la Dictée P.G.L. 2026 en route pour la phase nationale



La Dictée P.G.L. 2026, organisée par la Fondation Paul Gérin-Lajoie, s'affirme cette année encore comme un événement majeur de la francophonie, mobilisant des millions d'élèves à travers le monde. À Sédiou, le processus suit son cours : après les présélections au niveau des établissements et des IEF, la phase régionale s'est tenue en début de semaine. Cette étape a permis de choisir deux représentants de l'académie pour la phase nationale.

Sous le thème des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), cette édition 2025-2026 invite les jeunes à perfectionner leur français tout en explorant l'univers numérique de manière responsable et solidaire. L'objectif est d'allier la maîtrise de la langue aux enjeux technologiques actuels.

Les lauréats nationaux auront l'honneur de représenter le Sénégal lors de la finale internationale prévue en mai 2026. Au-delà de la compétition orthographique, ce mouvement vise à enrichir le vocabulaire des élèves et à récolter des fonds pour financer des projets éducatifs.

[https://www.seneweb.com/fr/news/Education/sediou-les-lauréats-de-la-dictee-pgl-2026-en-route-pour-la-phase-nationale\\_n\\_481426.html](https://www.seneweb.com/fr/news/Education/sediou-les-lauréats-de-la-dictee-pgl-2026-en-route-pour-la-phase-nationale_n_481426.html)

## Justice et formation : l'UCAD et le CFJ lancent une coopération stratégique



L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et le Centre de Formation Judiciaire (CFJ) ont signé, ce jeudi 29 janvier 2026, un accord-cadre de coopération visant à rapprocher le monde académique des acteurs de la justice.

Pour le recteur de l'UCAD, Pr Alioune Badara Kandji, l'objectif est clair : « Faire dialoguer la loi de la lumière et la lumière de la loi, et établir un pont de sens entre le savoir académique et le savoir expérientiel ». Il rappelle que ce partenariat s'inscrit dans la volonté de « mettre le savoir académique au service de la justice et des citoyens ».

La coopération portera sur plusieurs axes majeurs : le renforcement du capital humain, le développement de la formation, la promotion de la recherche et la consolidation de l'État de droit.

Le directeur du CFJ, M. Souleymane Teliko, a salué cette convention, soulignant qu'elle ouvre « des perspectives prometteuses pour la formation des professionnels de la justice et des universitaires ». Cet accord confirme le rôle central de l'UCAD comme « pilier de la formation, de la recherche et de l'excellence académique » au service du développement du Sénégal.

[https://senego.com/justice-et-formation-lucad-et-le-cfj-lancent-une-cooperation-strategique\\_1919085.html](https://senego.com/justice-et-formation-lucad-et-le-cfj-lancent-une-cooperation-strategique_1919085.html)



## Maroc–Sénégal : coopération renforcée en éducation et recherche

Rabat et Dakar affichent une volonté commune d'approfondir leurs partenariats universitaires, scientifiques et d'innovation, dans un contexte de relations bilatérales qualifiées de stratégiques.

Les moyens de renforcer la coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation ont été au centre des entretiens tenus lundi à Rabat entre le ministre marocain de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Azeddine El Midaoui, et son homologue sénégalais, Daouda Ngom. Cette rencontre s'est déroulée en marge des travaux de la 15<sup>e</sup> Grande Commission mixte de coopération Maroc–Sénégal, selon des sources officielles.

Les deux parties ont réaffirmé, à cette occasion, la profondeur et la solidité des relations d'amitié et de coopération liant le Maroc et le Sénégal, fondées sur des bases humaines, religieuses et économiques durables. Les discussions ont permis de souligner l'importance accordée par les deux gouvernements à l'éducation supérieure et à la recherche comme leviers de développement, de compétitivité et d'intégration africaine.

Les entretiens ont également mis en avant une volonté commune de consolider ce partenariat à travers plusieurs axes prioritaires. Il s'agit notamment de l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, du renforcement des coopérations entre universités et institutions de recherche, de la facilitation de la mobilité des étudiants, enseignants-chercheurs et cadres administratifs, ainsi que de l'encouragement des programmes d'échanges scientifiques et culturels entre les deux pays.

Dans une déclaration à la presse, M. El Midaoui a indiqué que cette rencontre avait permis de consolider les mécanismes de coopération existants, notamment en matière d'échanges d'étudiants et de recherche conjointe. Il a précisé qu'environ 702 étudiants marocains poursuivent actuellement leurs études au Sénégal, tandis que 1.639 étudiants sénégalais sont inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur au Maroc, illustrant, selon lui, la vitalité et l'équilibre des flux académiques entre les deux pays.

Le ministre marocain a souligné que ces chiffres traduisent la solidité du partenariat stratégique entre Rabat et Dakar, conduit sous le leadership de Mohammed VI et du président sénégalais Bassirou Diomaye Faye. Il a ajouté que cette dynamique s'inscrit dans l'engagement constant du Maroc en faveur du renforcement de la coopération Sud–Sud et de l'ouverture académique vers les pays africains frères.

<https://www.msn.com/fr-x1/actualite/other/maroc-sénégal-coopération-renforcée-dans-l-enseignement-supérieur-et-la-recherche/ar-AA1V1xBy?ocid=BingNewsVerp>

INTERNATIONALE

## L'entrepreneuriat scientifique au cœur de la stratégie tunisienne



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mondher Belaïd, a souligné, ce lundi, que l'entrepreneuriat scientifique est le fondement de la réalisation de la souveraineté technologique de la Tunisie, notamment dans des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, la sécurité alimentaire, la santé, la biotechnologie, l'énergie et l'environnement.

S'exprimant à l'ouverture du Symposium Tuniso-Québécois organisé du 26 au 28 janvier en cours sous le thème "L'entrepreneuriat scientifique au cœur de l'innovation et de la souveraineté technologique" par l'Agence nationale de la promotion de la recherche scientifique (ANPR), en partenariat avec le bureau du Québec au Maroc, le ministre a mis l'accent sur l'importance de bâtir un système économique inclusif qui repose sur une coopération effective entre l'université et le tissu industriel.

Une telle synergie, a-t-il estimé, offrirait de nouvelles perspectives aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, et favoriserait la création de valeur ajoutée et l'émergence de startups innovantes et compétitives.

Mondher Belaïd a également mis l'accent sur la nécessité de mettre en place un environnement incitatif réunissant chercheurs, investisseurs et étudiants, afin d'instaurer un lien permanent entre le monde académique et celui des affaires, et de faire de l'innovation un véritable levier de croissance économique et sociale.

De son côté, le directeur général de l'ANPR, Chedly Abdelli, a indiqué dans une déclaration à l'Agence TAP que la Tunisie a réussi la phase de mise en place de structures de recherche reconnues à l'échelle internationale et de formation de compétences de haut niveau. Il a, toutefois, relevé que le défi actuel réside dans la transformation de ces acquis en réalités économiques et sociales.

<https://www.webmanagercenter.com/2026/01/26/560609/innovation-et-recherche-entrepreneuriat-scientifique-au-coeur-de-la-strategie-tunisienne/>

## Aéronautique: Signature d'une convention de partenariat entre le CETIME et le GITAS



Une convention de partenariat stratégique visant à soutenir le développement du secteur aéronautique et spatial en Tunisie vient d'être signé entre le Centre Technique des Industries Mécaniques et Électriques (CETIME) et le Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales (GITAS).

Signé par le directeur Général du CETIME, Noureddine Guizani et la Présidente du GITAS, Stéphanie Sonia Dallali, cet accord vient formaliser une collaboration déjà active sur le terrain, indique le CETIME.

Une convention de partenariat stratégique visant à soutenir le développement du secteur aéronautique et spatial en Tunisie vient d'être signé entre le Centre Technique des Industries Mécaniques et Électriques (CETIME) et le Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales (GITAS).

Signé par le directeur Général du CETIME, Noureddine Guizani et la Présidente du GITAS, Stéphanie Sonia Dallali, cet accord vient formaliser une collaboration déjà active sur le terrain, indique le CETIME.

Cette convention s'inscrit pleinement dans les orientations de la stratégie industrielle nationale à l'horizon 2035, indique le CETIME. Il repose sur plusieurs axes majeurs dont le renforcement de l'innovation et de la recherche et le développement, la consolidation des chaînes de valeur industrielles, le développement des compétences à travers des formations spécialisées et la promotion de la transition écologique et énergétique.

L'objectif étant de stimuler l'investissement à forte valeur ajoutée et positionner la Tunisie comme une plateforme aéronautique régionale compétitive, orientée vers l'export, l'innovation et la durabilité.

À travers ce partenariat, le CETIME et le GITAS s'engagent à partager les expertises et les meilleures pratiques, à encourager l'innovation ouverte, à intégrer des standards de durabilité et à renforcer les synergies au sein de l'écosystème industriel national, à intégrer des standards de durabilité et à renforcer les synergies au sein de l'écosystème industriel national.

[https://africanmanager.com/aeronautique-signature-dune-convention-de-partenariat-entre-le-cetime-et-le-gitas/#google\\_vignette](https://africanmanager.com/aeronautique-signature-dune-convention-de-partenariat-entre-le-cetime-et-le-gitas/#google_vignette)

## Les universités sont-elles au bord de la faillite ?



Budgets déficitaires, suppressions de postes, "eduscepticisme" grandissant, fuite des cerveaux, généralisation de l'IA... Le système universitaire français est-il à bout de souffle ? Pour en parler nous accueillons Anne Fraïsse et Thierry Coulhon, tous deux à la tête d'établissements supérieurs.

Alors que près de 100 % des universités françaises ont voté un budget déficitaire pour 2026, Anne Fraïsse, la présidente de l'université Paul Valéry à Montpellier, a tiré la sonnette d'alarme ce 26 janvier dans une lettre ouverte adressée au président de la République. Elle n'est pas la première à alerter sur cette situation : depuis plusieurs mois, de nombreux présidents d'université expriment leur inquiétude face à l'aggravation de la crise budgétaire. Dans sa lettre, Anne Fraïsse expose les conséquences désastreuses de ce manque de moyens chronique qui pèse depuis des années sur le système universitaire français. Alors que les défis se multiplient pour l'enseignement supérieur et la recherche, la France est-elle en capacité d'y faire face ?

Une alerte budgétaire et humaine

Anne Fraïsse décrit une situation financière devenue insoutenable, commune selon elle à de nombreuses universités : "une université en déficit, elles le sont toutes actuellement, c'est une université dont, dans une année, les charges, les dépenses, sont supérieures aux recettes, et en particulier à ce qui constitue la recette principale, c'est-à-dire la dotation de l'État. Sur l'année 2025, nous devrons dans mon université prendre quatre millions dans le fonds de roulement, c'est-à-dire dans les réserves de l'établissement." Thierry Coulhon reconnaît également : "il y a quelque chose de tangible, c'est la question du déficit, il y a toute une série de choses un peu techniques qui font que le budget de fonctionnement, que la masse salariale des universités augmente, alors que l'État ne donne pas plus d'argent à ces universités."

Anne Fraïsse justifie les termes qu'elle emploie dans lettre : "peut-être que sont durs quand je dis que l'on meurt au travail, mais les statistiques sont là. Dans mon université, comme je l'écrivais, le dernier suicide remontait à 25 ans. Moi, j'en ai vécu quatre en cinq ans. Alors certes il n'y a pas de lien direct, on ne pourra pas dire ces personnes se sont suicidées parce que elles travaillaient à l'université, mais la souffrance au travail et les conséquences que cela peut avoir, elle est très réelle." Pour Thierry Coulhon, ces propos sont à nuancer : "on ne meurt pas au travail en France. On meurt d'organisations problématiques."

<https://www.radiofrance.fr/france-culture/podcasts/1-in-vite-e-des-matins/les-universites-sont-elles-au-bord-de-la-faillite-2971700>